

Col de l'Arzelier



AVIS DE PUBLICITE – PROCEDURE MAPA

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de Château-Bernard

2, hameau de la Chapelle

38650 Château-Bernard

Tél. 04 76 34 05 07

<https://www.chateau-bernard.fr/>

Objet du marché :

Mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de deux bâtiments communaux : 2 logements dans l'ancienne cure et la mairie-école

Procédure de passation : procédure adaptée restreinte

Caractéristiques : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents

Le présent marché public concerne la réalisation des missions suivantes :

- une mission de **diagnostic de maîtrise d'œuvre** à l'échelle des deux bâtiments du centre-village, conformément aux articles R 2431-26 à R 2431-31 du Code de la Commande publique et précisées dans les CCAP et CCTP, cette mission comprend l'état des lieux ainsi que l'aide à la mise en place d'une **stratégie pour engager les travaux et leur phasage dans le temps** (scenarii attendus avec pré-chiffrage) ;
- une ou des missions de **maîtrise d'œuvre sur l'un et/ou l'autre bâtiment** : les études d'Avant-Projet (APS et APD ou AVP) et les dossiers d'autorisations administratives, les études de projet (PRO), Assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des marchés publics de travaux (ACT), Visa des études d'exécution réalisées par les entreprises (VISA), Direction de l'exécution des travaux (DET), Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des Opérations de Réception (AOR) conformément à la **mission de base** - articles R 2431-26 à R 2431-31 du Code de la Commande publique et précisées dans les CCAP ;

Le détail des prestations est indiqué dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Lieu d'exécution des prestations : commune de Château-Bernard

Pour information l'estimation à ce jour du budget global, y compris études et travaux, de cet accord-cadre (au regard de la capacité d'investissement de la commune y compris hypothèses de subvention) est d'un maximum de 550 000 € HT.

Compétences : La mission s'appuiera sur les domaines de compétences suivants :

- paysagiste-concepteur (mandataire)
- architecture
- VRD

Critères de sélection et pondérations : voir le règlement de la consultation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : voir le cahier des charges et le règlement de la

consultation.

Date d'envoi à la publication : le 22 janvier 2026

Date limite de remise des dossiers de candidatures : le 23 février 2026 à midi par voie dématérialisée.

Visite possible sur rdv auprès de la mairie (pour les candidats retenus) : **prendre rendez-vous avec le secrétariat de mairie**

Date limite de remise des dossiers de offres : le 24 mars 12h00 par voie dématérialisée.

Auditions des candidatures présélectionnées : le 1^{er} avril 2026 (sous réserve de modification).

Conditions d'obtention du cahier des charges valant règlement de consultation : sur le site internet de
<http://www.marches-securises.fr/>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Grenoble.